Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 46 (1975)

Heft: 7

Artikel: Situation économique et financière actuelle ; causes et conséquences

Autor: Jolles, Paul-R.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-825191

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLVIe ANNÉE
Paraît une fois par mois
No 7 Juillet 1975

SOMMAIRE

Situation économique et financière actuelle ; causes et conséquences, par l'ambassadeur Paul-R. Jolles (141) ; **Assemblée générale de l'ADIJ** (152) ; **Programme d'activité 1975-1976** (153) ; **Chronique économique ; Chronique sociale** (155).

Situation économique et financière actuelle ; causes et conséquences

Conférence prononcée par l'ambassadeur Paul-R. Jolles, directeur de la Division fédérale du commerce, à l'assemblée générale de l'Association pour la défense des intérêts du Jura, commémorant son 50e anniversaire — Delémont, 7 juin 1975

I. Les difficultés de l'économie extérieure

C'est un plaisir et un grand honneur pour moi de vous apporter, à l'occasion du 50e anniversaire de l'Association pour la défense des intérêts du Jura, le salut et les vœux des autorités fédérales. Votre association s'est fixé pour tâche de promouvoir l'idée d'une convergence des intérêts jurassiens et d'ouvrir la voie au développement harmonieux de cette région si attrayante et si consciente de son originalité. Ayant compris les liens étroits qui existent entre l'évolution culturelle et intellectuelle, la sauvegarde de la nature, les communications et un essor industriel et agricole équilibré, vous avez choisi un champ d'action aussi étendu que possible. Nous vous souhaitons de réussir pleinement dans cette tâche importante dont le caractère d'utilité publique a été reconnu dès le début.
Le tour d'horizon de la situation économique générale que vous avez décidé de faire à l'occasion de cet anniversaire prouve que vous ne concevez pas le Jura comme un vase clos et que vous voyez au contraire son avenir dans la participation aux échanges avec le monde extérieur. Les industries jurassiennes sont par excellence orientées vers l'exportation ; je pense en particulier à l'horlogerie et à l'industrie des machines-outils, intimement liées à cette terre par leur origine et leur tradition. Elles partagent dans une large mesure le sort de l'économie d'exportation suisse et sont confrontées aujourd'hui aux difficultés engendrées par la situation de l'économie mondiale ; ces problèmes sont au centre des préoccupations du Département fédéral de l'économie publique et de la Division du commerce.
Au cours du dernier trimestre de l'année passée, il s'est produit chez nous comme ailleurs une **véritable rupture de l'évolution économique** telle que nous l'avons connue depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Depuis lors, cette inversion des tendances s'est confirmée, accélérée et approfondie. Pour la première fois en vingt-cinq ans, la production industrielle, le niveau de l'emploi, les exportations ainsi que le produit

social brut ont manifestement régressé. La diminution des carnets de commandes indique qu'il ne faut pas s'attendre à une reprise de la conjoncture au cours des prochains mois déjà. Selon un sondage effectué par les organisations faîtières de l'industrie privée, les ventes, dans notre pays et à l'étranger, auraient été pendant le premier trimestre de 1975 en règle générale inférieures de 10 à 20 % à celles de la même période de l'année précédente. Dans cette comparaison, la période de référence a bien sûr une très grande importance puisqu'au début de 1974 la plupart des secteurs connaissaient un « boom ». Pour l'instant, il est malgré tout bien rare qu'on descende en dessous du niveau de 1973.

Bien qu'elle soit influencée par des éléments partiellement imprévisibles, cette évolution ne s'est pas produite de façon complètement inattendue. Le climat de surchauffe de la haute conjoncture ainsi que la fièvre inflationniste toujours croissante ont dangereusement accru l'assujetissement de notre économie aux perturbations de l'équilibre économique mondial. De pareils bouleversements se sont en effet manifestés avec vigueur : les problèmes de balance des paiements des Etats-Unis au début des années 70 et les troubles monétaires internationaux consécutifs ont été suivis du quadruplement des prix du pétrole, de l'instabilité des autres marchés de matières premières et de tensions dans l'approvisionnement en produits alimentaires de base. La période de la croissance favorisée par l'énergie et les matières premières bon marché s'est terminée brusquement. L'affaiblissement de la demande que les politiques de lutte contre l'inflation des principaux pays industrialisés ont fini par engendrer avec le décalage habituel s'est transformé, sous l'influence de nouveaux facteurs, en **récession générale.** L'incertitude régnant dans l'économie mondiale a causé une diminution des investissements et de la consommation. A ces raisons d'ordre plutôt psychologique qu'il serait souhaitable de surmonter s'est ajoutée la raréfaction des moyens dans les pays souffrant d'un grand déficit dans la balance des revenus.

Par la forte interdépendance économique qui lui est irrévocablement dictée par des données géopolitiques, la Suisse n'échappe pas à ces conditions peu réjouissantes et se voit exposée à leurs effets. La principale cause des difficultés de notre industrie d'exportation réside donc dans **la récession sur nos marchés les plus importants,** à savoir l'Europe, l'Amérique, le Japon et les pays en voie de développement les plus touchés par la crise du pétrole. A cela s'ajoute le problème spécifiquement suisse de **l'appréciation abrupte et considérable de notre monnaie,** qui entrave la compétitivité des produits suisses au moment précisément où la concurrence internationale se fait plus dure. La montée du cours du franc suisse, qui ne peut trouver sa justification dans notre situation économique, était particulièrement prononcée au tournant de l'année. Alors qu'au milieu de l'année passée le taux d'appréciation moyen du franc suisse par rapport aux monnaies de nos quinze principaux partenaires commerciaux était de 23 % comparé au cours en vigueur avant la réévaluation officielle intervenue en 1971, il atteignait son point culminant de 45 % le 27 janvier dernier, ce qui équivalait à un doublement en quatre mois. Suite au raffermissement du dollar et probablement aussi aux mesures de politique monétaire, le taux d'appréciation a quelque peu diminué depuis lors pour se situer légèrement en dessous de 40 %.

Pour juger **la réaction et la résistance** de l'économie suisse face à cette situation, il faut procéder à une **comparaison avec l'étranger.** L'image qui apparaît ainsi est de nature à inspirer confiance. Nos exportations, qui ont fléchi de 14 % en termes réels au cours des cinq premiers mois de 1975, n'ont pas tendu à diminuer davantage que celles de la République fédérale d'Allemagne (pour l'industrie horlogère, la réduction est

C'est dans de petits détails déjà que vous constaterez que nous sommes une grande banque.

(Mettez-nous à l'épreuve.)

1872

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Schweizerischer Bankverein

Bienne Place Centrale
Tél. 032 22 59 59
160, route de Boujean
Tél. 032 41 74 22

Brügg Centre commercial Brüggmoos
Tél. 032 53 32 24

Delémont 43, avenue de la Gare
Tél. 066 22 29 81

Granges (Soleure) Place de la Poste
Tél. 065 8 71 71

Nidau 18, route Principale
Tél. 032 51 55 21
(Ouverture 1974)

Porrentruy 11, rue du Jura
Tél. 066 66 55 31

1716

NIVAROX S.A.

Manufacture de spiraux

NIVAROX

2610 Saint-Imier

1713

CHAUX et CALCAIRE

ST-URSANNE

pour industries, bâtiments, agriculture

FABRIQUE DE CHAUX DE SAINT-URSANNE SA

Téléphone 066 55 31 22

1719

cependant de 36 % et ce sont les montres et mouvements Roskopf qui sont les plus touchés). Avec 5661 personnes sans emploi et 100 000 à 150 000 chômeurs partiels à fin avril, et même en tenant compte de la diminution du nombre des saisonniers de 40 000 à 50 000 unités ainsi que des lacunes de nos statistiques, le chômage en Suisse demeure largement en dessous de la moyenne des autres pays industrialisés dont le nombre total des chômeurs s'élève à 14 millions. Comparé à nos 0,2 %, on trouve des taux de 2,2 % en Autriche, de 4,4 % en Allemagne, de 3,3 % en Grande-Bretagne et de 9 % aux Etats-Unis. Notre balance des revenus est restée active, tandis que les autres pays membres de l'AELE enregistrent de grands déficits et qu'en 1974 l'OCDE, considérée en tant que groupe, a dû compenser un déficit global d'environ 35 milliards de dollars. Au cours du premier trimestre, la hausse des prix s'est située à 8,3 % en moyenne dans notre pays, c'est-à-dire en dessous des 12,2 % de l'OCDE. Les raisons de la bonne tenue de notre économie, malgré ces circonstances défavorables, sont probablement la haute spécialisation de notre production industrielle, la diversification géographique de nos marchés, le réseau mondial de production et de distribution de nos sociétés multinationales et nos maisons de commerce mondial ainsi que la paix sociale, qui assure la ponctualité des livraisons. A côté de cela, nous avons réussi à préserver quelques qualités typiquement suisses : le goût du risque des dirigeants d'entreprises et leur faculté d'adaptation ainsi que le goût du travail consciencieux d'ouvriers qualifiés.

Je crois donc pouvoir résumer les points marquants de la situation économique mondiale comme suit :

— tous les pays industrialisés à économie de marché éprouvent actuellement la plus forte et vraisemblablement aussi la plus durable récession de l'après-guerre. L'inversion de la conjoncture mondiale qui a commencé au milieu de 1974 est apparue sur un large front pendant le dernier trimestre et s'est encore accentuée depuis lors si l'on se réfère à la baisse de la production industrielle, l'accroissement du taux de chômage ainsi que la diminution de la capacité d'absorption des marchés d'exportations ;

— ce qui frappe dans la situation actuelle et ce qui l'aggrave en même temps, c'est la simultanéité de la récession économique dans les principaux pays et, par conséquent, le fléchissement abrupt des échanges internationaux au cours du premier trimestre de 1975 ;

— face à l'émergence simultanée du chômage, de tensions inflationnistes et de déséquilibres des balances de paiements, la marge de manœuvre en politique économique est étroite et périlleuse ;

— par rapport au reste du monde, l'économie suisse s'est jusqu'à présent bien maintenue. C'est vrai en particulier en ce qui concerne le chômage, la balance des revenus et le taux d'inflation. Compte tenu des difficultés supplémentaires résultant du cours du franc suisse, cela mérite d'être relevé.

Que penser de l'avenir et de ses perspectives ? Les pronostics de la plupart des pays industrialisés annoncent un ralentissement de la récession et un renversement des tendances entraîné par la politique économique expansionniste adoptée dans les trois pays déterminants pour le développement de l'économie mondiale : les Etats-Unis, le Japon et la RFA. Les besoins d'importation accrus des pays producteurs de pétrole commencent également à produire des effets stimulants. Contrairement aux prévisions précédentes, ce processus risque cependant de s'affirmer avec retard et ne pourra s'effectuer qu'au prix d'adaptations sectorielles et structurel-

les. Du point de vue de la politique de stabilité, la nécessité de changer de cap est toutefois arrivée trop tôt dans beaucoup de pays. Du fait que l'inflation est souvent encore trop élevée, des stimulants conjoncturels pourraient provoquer une nouvelle poussée inflationniste et ajourner les ajustements structurels indispensables.

Je voudrais aborder maintenant trois questions importantes dans l'optique suisse :

1. De quelle latitude dispose-t-on au niveau national pour prendre des mesures autonomes ?
2. Que doit-on entreprendre sur le plan international pour remettre les relations économiques mondiales en équilibre et quels effets pourrait-on en attendre pour la Suisse ?
3. Le régime d'économie de marché est-il encore capable de répondre aux exigences actuelles ? Il s'agit ici de la question de principe sans doute la plus fondamentale dans le domaine de la politique économique.

II. Mesures nationales de politique économique extérieure et lutte contre la récession

Du fait de la forte imbrication économique de la Suisse dans le monde, le champ d'action des mesures nationales est étroitement limité, mais doit néanmoins être exploité à fond. La capacité concurrentielle de l'industrie d'exportation suisse peut être renforcée par trois moyens :

— par la politique monétaire interne et externe en ce qui concerne le cours du franc et le financement des exportations ;

— par la politique commerciale pour ce qui est de l'accès aux marchés étrangers et de l'ouverture de nouveaux débouchés ;

— par la politique conjoncturelle pour ce qui touche à l'évolution des prix et à la lutte contre l'inflation.

A. Mesures de politique monétaire

De nombreuses mesures souvent draconiennes ont été prises en **politique monétaire** pour contrer la hausse du franc suisse. En période d'incertitude, la Suisse exerce une forte attraction internationale en tant que place financière et, depuis la généralisation du système du libre flottement, le cours de notre monnaie est déterminé par des transactions financières dont une faible partie seulement se rapporte à nos propres activités économiques.

En novembre 1974, la Suisse a réintroduit l'interdiction de rémunérer les capitaux étrangers ainsi que le taux d'intérêt négatif qui les frappe. Les banques ont été obligées de limiter leurs ventes à terme et les dispositions relatives aux réserves minimales ont été renforcées. En janvier 1975, la Banque Nationale est intervenue sur le marché des changes et ses achats de soutien ont rapidement atteint un montant dépassant deux milliards de francs. En même temps, elle a renforcé l'interdiction de rémunération et l'intérêt négatif des fonds étrangers. Le volume de ventes à terme autorisées sur le marché des devises a été limité et les banques forcées à équilibrer quotidiennement leurs soldes en devises. Les emprunts et crédits pour le compte de créanciers étrangers doivent être convertis en dollars. De plus, l'ordonnance concernant les soldes en monnaies étrangères a été complétée en avril puisque l'exigence de l'équilibre quotidien s'applique maintenant à chacune des monnaies étrangères individuellement. En outre, un gentlemen's agreement pour toute transaction en devises dépassant un certain montant a été conclu. Par des baisses du taux d'escompte, la Banque Nationale a tâché de maintenir une différence raisonnable entre les intérêts étrangers et les nôtres. Pendant la Foire d'échantillons de Bâle et la

Camille Bloch Schokolade mundet allen gut

Camille Bloch chocolats pour la bonne bouche

Camille Bloch chocolate a magic mouthful

Camille Bloch cioccolata delizia la bocca

CamilleBloch

BÂTON AU CHOCOLAT ET NOISETTES

Ragusa

CAMILLE BLOCH

1706

LOSINGER

Maison spécialisée pour :

Construction de routes modernes

Revêtements bitumineux
et goudronnages

TAPISABLE pour reprofilage
d'anciennes routes

Pavages

Canalisations

Génie civil

LOSINGER S. A.

Entreprise de travaux publics 2800 DELÉMONT Tél. 066 22 12 43

1712

LE DEMOCRATE

Le plus important
quotidien jurassien
vous informe sérieusement
dans tous les domaines

Imprimerie du Démocrate SA
Delémont

à votre disposition
pour tous travaux graphiques

1725

Foire des textiles de Francfort, la Banque Nationale a assumé la garantie des cours de change pour les opérations de devises à terme en rapport avec les commandes supplémentaires des industries horlogère et textile. Par contre, le contrôle des changes et l'instauration d'un double marché du franc, à savoir la création d'un franc financier et d'un franc commercial, ont été rejetés. En effet, cela n'aurait pas seulement posé de graves problèmes quant à la définition des secteurs privilégiés, mais aurait nécessité un appareil administratif d'une dimension heureusement inconnue chez nous pour effectuer le contrôle des transactions.

Les interventions directes de la Banque Nationale et les mesures supplémentaires qui viennent d'être évoquées ont permis de tempérer dans une certaine mesure la tendance à la hausse du franc et d'atténuer ses fluctuations journalières. Il appert cependant qu'il n'est pas possible pour un pays de résoudre seul le problème monétaire. Pour cette raison, l'idée d'une association au « serpent monétaire européen », que la France réintègre à nouveau, saute à l'esprit. Bien entendu, on ne pourrait pas par ce biais corriger artificiellement les cours de change, mais — et c'est là un point très important — la zone de stabilité monétaire en Europe serait élargie. Cela découragerait la spéculation, excluerait des fluctuations prononcées entre les monnaies européennes et pourrait améliorer ainsi les conditions de base de la réforme monétaire internationale et d'une coopération plus étroite avec les Etats-Unis.

Dans le domaine du **financement des exportations,** l'escompte des effets de change par la Banque Nationale a été réactivé et les prestations de la garantie contre les risques à l'exportation ont été améliorées. Afin de faciliter l'obtention de commandes étrangères par l'industrie de la construction et, avant tout, de donner un meilleur appui au secteur des biens de consommation (textiles, chaussures, montres), la possibilité a été créée de couvrir par la garantie des risques à l'exportation également les risques de cours de change pour les affaires à bref délai de paiement, c'est-à-dire à partir de trois mois. L'industrie horlogère en a déjà fait usage dans une large mesure. Les engagements de la Confédération se sont par conséquent accrus d'environ un milliard au cours des trois premiers mois de cette année. De plus, le Conseil fédéral vient de proposer aux Chambres l'augmentation du plafond de la couverture de 85 à 95 %. Dans l'intérêt d'un soutient conjoncturel, la collectivité assume ainsi délibérément un risque considérable. La couverture ne dépasse cependant pas le volume pratiqué dans d'autres pays industrialisés. D'ailleurs, contrairement à ce qui est possible ailleurs, la Suisse ne dispose d'aucun moyen lui permettant de réduire le coût des crédits à l'exportation pour des projets de prestige. Il est dès lors d'autant plus nécessaire que les banques accordent la priorité au financement des exportations ; à cette fin, les limitations de crédit édictées par la Banque Nationale ont été assouplies à temps et ont finalement été supprimées complètement.

Ces mesures ne dispensent pas l'industrie d'exportation de lutter pour les commandes et les marchés. Elles ont par contre pour but de contribuer à maintenir l'égalité des chances dans la concurrence internationale.

B. Mesures de politique commerciale

A part la garantie contre les risques à l'exportation, la politique commerciale s'appuie sur les services de l'Office suisse d'expansion commerciale qui, dans la situation actuelle, deviennent importants particulièrement pour les petites et moyennes entreprises. A ce propos, un message vient d'être soumis aux Chambres fédérales. Il porte sur l'augmentation de la participation financière de la Confédération qui, pour des raisons budgétaires, ne peut toutefois pas être élargie de façon à compenser l'intégralité du renchérissement. Par

contre, il est prévu de mieux coordonner l'informatiton générale en faveur de l'image de notre pays à l'étranger. En outre, il est indispensable de maintenir l'accès aux marchés étrangers. Je reviendrai un peu plus tard sur les efforts entrepris internationalement pour réaliser cet objectif. C'est dire que sur le plan suisse des mesures protectionnistes n'entrent pas en ligne de compte car elles déclencheraient des réactions en chaîne à l'étranger, anéantissant les avantages que pourrait espérer obtenir une branche individuelle de l'industrie, et nuiraient gravement à l'ensemble des intérêts de notre économie extérieure. D'ailleurs, malgré les écarts des cours de change, le marché suisse n'a pas été inondé de produits étrangers. Sur le plan de la politique commerciale, ce n'est donc pas une attitude défensive mais bien une politique offensive, visant à ouvrir de nouveaux marchés, qui s'impose. Etant donné que ces marchés se trouvent principalement dans les pays à commerce d'Etat ou dans les pays producteurs de pétrole du Moyen-Orient, où l'Etat exerce également une grande influence sur les investissements et les importations, il est la plupart du temps nécessaire d'ouvrir la voie à l'économie privée par des accords interétatiques. Comme vous le savez, nous avons au cours des dernières années conclu des accords économiques et institué des commissions mixtes avec tous les pays d'Europe de l'Est et récemment avec la République populaire de Chine. Nous avons également amorcé des contacts officiels dans le domaine de la politique commerciale avec les pays de l'OPEP et nous poursuivrons ces efforts au courant de cette année.

C. La primauté de la lutte contre l'inflation

N'ayant que peu de possibilités d'agir sur les cours de change et la conjoncture internationale, la lutte contre l'inflation occupe une place prépondérante. Malgré le chômage croissant, la plupart des pays industrialisés souffrent toujours d'un taux d'inflation élevé. Notre chance est de compenser pour une bonne part la surévaluation du franc par une discipline des prix. Si nous réussissons dans l'avenir à contrôler au moins la partie domestique de notre inflation, nous renforcerons notre compétitivité sur les marchés d'exportation. Dans un récent message sur les mesures contre le fléchissement de l'emploi et des revenus, le Conseil fédéral a souligné qu'il n'y a pas d'opposition entre la lutte contre l'inflation et la garantie du plein emploi. Au contraire, pour sauvegarder les places de travail dans l'industrie d'exportation, il est indispensable que le programme d'investissement de 1,1 milliard de francs proposé pour notre économie intérieure soit financé sans effets inflationnistes et ne s'applique qu'aux secteurs disposant de capacités inutilisées. On évitera ainsi une augmentation des prix provoquée par une demande accrue.

III. Le programme d'action international

L'efficacité des mesures nationales est limitée. Nous l'avons éprouvé particulièrement dans le secteur monétaire. Une amélioration durable et solide ne peut être obtenue que si le déséquilibre d'une économie mondiale complètement sortie de ses gonds est surmonté par les efforts communs de tous les pays. On est en train d'agir dans ce sens et, sous la pression des événements, la volonté politique d'aboutir à des résultats concrets commence à se dessiner avec plus de netteté. Les conférences internationales de la semaine dernière ont créé certains points de départ essentiels pour une action concertée dans un cadre global. La coopération internationale est censée engendrer un comportement solidaire dans tous les domaines déterminants de l'évolution économique mondiale, tels l'approvisionnement en énergie, les marchés des matières premières, l'appro-

LA GÉNÉRALE SA

BOITES DE MONTRES HOLDING

2800 DELÉMONT

Liste des fabriques

BOURQUARD SA	2856 Boécourt
BLANCHES-FONTAINES SA	2863 Undervelier
LA FEROUSE SA	2901 Grandfontaine
LOMONT SA	2914 Damvant
MANUFACTURE DE BOITES SA	2800 Delémont
METALSA SA	68 Ueberstrass (France)
NOBILIA SA	2900 Porrentruy
R. RAAFLAUB SA	2800 Delémont
VERREX SA	2856 Boécourt

Maisons associées

CRISTALOR SA	2300 La Chaux-de-Fonds
INTERCASE SA	2800 Delémont
MONDOR SA	2800 Delémont
PRO ART SA	2932 Cœuve
SWISS ASIATIC (Private) LTD	Singapour

1726

Entreprise générale
Bâtiment
Génie civil
Peinture
Bureau d'architecture
Gérance immobilière

PARIETTI & GINDRAT SA

PORRENTRUY

BONCOURT

DELÉMONT

MOUTIER

1730

Chauffages centraux

Installations sanitaires

Ventilation

A. + F. Marchand

2800 Delémont

Couvertures

Ferblanterie

Etanchéité

1732

Le goût du vrai.

Parisienne

SUPER

Choisir. De bons tabacs. Equilibrer leur mélange. Maintenir la pureté du goût. Pour retrouver le naturel du plaisir.

Lintas PS 74 D

1733

visionnement en biens alimentaires la concertation des politiques conjoncturelles, économiques et monétaires nationales, la compensation des déficits des balances des paiements, les investissements internationaux ainsi que l'augmentation des efforts d'aide au développement. On a reconnu avec plus de fermeté le besoin d'une coopération accrue entre, d'une part, les pays industrialisés à économie de marché regroupés au sein de l'OCDE et, d'autre part, entre ce groupe et les producteurs de pétrole et les pays en voie de développement.

Dans le domaine énergétique, **l'Agence internationale de l'énergie à Paris** a décidé, malgré la détente intervenue momentanément, de poursuivre les efforts visant à une plus grande sécurité d'approvisionnement et à une réduction progressive de la dépendance unilatérale des importations de pétrole. Les mots-clé sont : économies, non seulement à cause de l'approvisionnement, mais également pour des raisons de balances des paiements et de coûts ; constitution de réserves ; transparence du marché pétrolier ; utilisation plus rationnelle de l'énergie et développement de nouvelles sources d'énergie en encourageant les investissements qui s'y rapportent. Il est particulièrement important qu'à côté de la collaboration entre pays consommateurs les gouvernements aient également affirmé leur volonté d'engager un dialogue constructif avec les pays producteurs.

Il ne faut pas considérer les intérêts des deux groupes comme contradictoires. En effet, les pays producteurs tiennent à l'utilisation économe des ressources terrestres non renouvelables, à la stabilité de leurs revenus en devises et à l'élargissement de leurs propres structures économiques qui n'est concevable, à moyen terme, qu'avec la participation des pays industrialisés disposant de la technologie et des biens d'investissement nécessaires.

Lors de la **Conférence des ministres de l'OCDE** qui s'ensuivit ont été discutés les problèmes économiques des pays membres et leurs relations avec le reste du monde. Il s'agit en premier lieu des mesures à prendre pour mieux compenser les inégalités économiques entre les différents pays et pour faciliter les adaptations structurelles. Par une politique économique expansive les pays forts devront contribuer à réanimer la demande et à permettre ainsi aux pays déficitaires d'améliorer leurs balances des paiements, tout en évitant de déclencher de nouvelles impulsions inflationnistes. Par bonheur, le déficit global des balances de paiements des pays de l'OCDE, qui a été provoqué par les hausses des prix pétroliers, a été moins grand que prévu. Cependant, les estimations indiquent que ces déficits s'élèveront tout de même encore à environ 20 milliards de dollars cette année. Il s'est avéré que jusqu'à présent leur financement s'est opéré sans difficultés particulières et le fonds de solidarité de 25 milliards de dollars nouvellement créé dans le cadre de l'OCDE est considéré comme un soutien précieux. Du point de vue suisse, le **renouvellement de la déclaration commerciale de «standstill»** pour une année supplémentaire revêt une importance particulière puisqu'elle est l'expression de la volonté politique des 24 gouvernements représentés à l'OCDE — seul le Portugal n'a pas, pour des raisons évidentes, été en mesure d'y souscrire — de ne pas résoudre les difficultés internes sur le dos des autres pays en recourant à des mesures protectionnistes. Les échanges mondiaux doivent pouvoir se développer librement et sans que les pays cherchent individuellement à s'assurer un avantage concurrentiel par le financement étatique des exportations. La conception suisse selon laquelle l'évolution des cours de change peut conduire à des distorsions commerciales et nécessite par conséquent une consultation internationale accrue a expressément été acceptée par les autres membres de l'OCDE. La réduction des barrières commerciales devra se poursuivre dans le cadre des négociations du GATT qui ont déjà commencé à Genève.

De nouveaux buts ont également été

fixés en ce qui concerne la **politique des matières premières.** Il s'agit en fait d'atteindre un meilleur équilibre entre l'offre et la demande et de raffermir les revenus de certains pays en voie de développement. La méthode à utiliser pour y arriver consiste à conclure de nouveaux accords sur les matières premières ainsi qu'à créer un système de réserves capable d'absorber des excédents momentanés et de combler des pénuries d'approvisionnement passagères. On endiguerait ainsi les fluctuations spéculatives des prix. Parallèlement à cette procédure pragmatique axée sur des produits déterminés, on devra établir des règles générales portant sur l'amélioration de l'accès aux marchés pour les pays producteurs et l'augmentation de la sécurité de l'approvisionnement des consommateurs. L'élément nouveau, c'est que, dans l'optique de la relance économique escomptée, les pénuries futures seront prévenues en effectuant à temps les investissements nécessaires dans les pays producteurs. La politique des matières premières n'est donc plus considérée uniquement sous l'angle de l'aide au développement, mais fait partie — à juste titre d'ailleurs — de la politique économique des pays industrialisés, parmi lesquels figurent non seulement des consommateurs mais également des producteurs de matières premières. Dans le secteur du blé, l'amélioration des conditions d'approvisionnement devra être employée à accumuler des réserves.

En ce qui concerne finalement les **relations avec les pays en voie de développement,** il est prévu de les réexaminer dans leur ensemble à la lumière des changements fondamentaux intervenus. Lors de la conférence préparatoire de Paris d'avril dernier, qui aurait dû entamer le dialogue triangulaire entre consommateurs, producteurs de pétrole et pays en voie de développement, il s'est avéré que les problèmes énergétiques ne peuvent être réglés indépendamment des autres revendications des pays en voie de développement. Pour cette raison, des décisions importantes ont été prises maintenant pour assurer le parallélisme des solutions à apporter aux principales questions qui se posent. L'exigence formulée au sein de l'Organisation des Nations Unies pour un nouvel ordre économique international appelle une prise de position bien fondée et cohérente. Il incombera aux pays de l'OCDE de dégager la discussion de la sphère politique et d'argumentations par trop doctrinaires pour l'asseoir sur le terrain des réalités économiques. On n'y parviendra pas en défendant simplement les structures existantes. Il s'agira de garder à l'esprit la dépendance réciproque et de se montrer disposé à accepter une nouvelle division internationale du travail et un transfert de ressources économiques et de facteurs de production en direction des pays du tiers monde. Ceux d'entre eux qui sont prêts à coopérer ont reçu ainsi des indications claires quant à la manière de procéder pour aboutir à des résultats économiquement valables.

La Suisse qui préside le comité exécutif de l'OCDE en session spéciale chargé des travaux dans ce domaine devra s'employer à dépasser le stade des déclarations verbales afin de créer les bases pour des arrangements concrets et d'arriver à une amélioration du climat.

Malgré le scepticisme que peut inspirer ce vaste **programme d'action international,** sa réussite est d'une importance directe pour notre pays. Seule une croissance équilibrée de l'économie mondiale permet à notre industrie d'exportation de jouer le rôle d'un support conjoncturel et de garantir les places de travail. Le problème monétaire ne peut être résolu qu'au niveau international, en créant pour les excédents de devises, notamment des pays pétroliers, des possibilités de placement et en évitant de recourir à un financement inflationniste des déficits. En outre, l'économie suisse est intéressée à ce que la capacité d'importation des pays en voie de développement qui, à long terme, représentent des marchés en expansion soit sauvegardée.

Ajoutons à cela l'intérêt que nous attachons à la poursuite de l'intégration européenne. Dans la situation actuelle, le libre accès aux marchés européens et les possibilités de consultations régulières avec nos voisins que nous procure l'accord de libre-échange sont particulièrement précieux. Nous saluons pour des raisons à la fois économiques et politiques la décision prise hier par le peuple britannique de maintenir l'adhésion aux Communautés européennes; un facteur d'incertitude qui paralysait la coopération européenne a ainsi été éliminé et l'hypothèque d'une restructuration du régime des échanges intra-européens a été levée.

IV. L'économie de marché à l'épreuve

La description des tâches nationales et internationales que la politique économique extérieure doit maîtriser pour véritablement améliorer la situation soulève une question fondamentale : Est-ce que des interventions étatiques d'une telle ampleur qu'elles risquent de sonner le glas de l'économie de marché sont nécessaires ? Ce serait sans doute le cas si le nouvel ordre économique mondial préconisé par l'ONU était appliqué dans sa forme actuelle.

Il importe toutefois d'éviter que les dérèglements de l'économie mondiale soient attribués sans discernement au libéralisme de l'économie de marché et amènent à la conclusion que l'instauration d'un système dirigiste étatique s'impose. Le parallélisme des cycles conjoncturels, l'inflation galopante et les cartels de producteurs ont faussé les mécanismes du marché dont il est primordial de rétablir le fonctionnement normal. En d'autres termes, il y aurait lieu d'aménager la sphère d'influence de l'Etat de manière à canaliser les forces économiques en vue d'un meilleur fonctionnement du marché. Il s'agira ensuite d'examiner sur quels points doivent porter les interventions des pouvoirs publics, afin de restaurer l'équilibre économique mondial, en tenant pleinement compte des conditions économiques propres aux différents groupes de pays en développement. Une politique indifférente aux exigences intrinsèques de l'économie et hostile aux structures issues d'un développement organique risque en revanche de conduire à l'échec. J'aimerais préciser ma pensée comme il suit :

Sur le plan national, un processus de restructuration et d'ajustement des dimensions de l'appareil de production est actuellement en cours. Il ne serait ni possible ni souhaitable d'interrrompre cette évolution par des mesures étatiques. Des tentatives de ce genre n'auraient pas de sens. Les interventions du secteur public sont bien plus destinées à alléger les difficultés et à faciliter, dans la mesure du possible, le retour à l'équilibre par exemple en provoquant aussi bien de nouveaux investissements dans les secteurs de l'énergie et de la construction que des économies et des transformations pour tenir compte des prix plus élevés des matières premières, ou bien encore en organisant des cours de recyclage et en développant l'assurance-chômage.

Le ralentissement actuel a mis à jour des faiblesses structurelles dans l'économie suisse dont l'ajustement a trop longtemps été ajourné pendant la phase d'expansion. Compte tenu de l'utilisatiton excessive des facteurs de production qui caractérisait le passé, le fléchissement de la conjoncture doit être considéré aujourd'hui avant tout comme une période de consolidation.

Au niveau international, les efforts en soi justifiés et appropriés pour diriger les excédents de devises des pays producteurs de pétrole par le biais des institutions financières internationales vers les pays déficitaires — bref ce qu'on est convenu d'appeler le « Recycling » — ne peuvent pas résoudre le problème fondamental du déséquilibre des balances des paiements. A plus long terme, le

mécanisme des prix devra bien conduire à une limitation équivalente de la demande par une baisse de la consommation, alors qu'en même temps les pays producteurs devront accroître leurs importations en provenance des pays industrialisés et des pays en voie de développement.
Le mécanisme de marché des matières premières devra sans doute être amélioré. Il ne s'agit cependant pas de supprimer le jeu de l'offre et de la demande mais de parer aux excès, à savoir aux énormes fluctuations à court terme, et de créer les conditions d'un meilleur équilibre entre la production et la consommation dans le long terme.
De même, il serait dans la logique des choses de perfectionner les mécanismes actuels de la compensation financière du manque à gagner des pays en voie de développement. En revanche, la fixation d'un niveau de prix artificiellement surélevé donnerait naissance à des investissements irrationnels et produirait une distorsion qu'il faudrait ensuite corriger au niveau de la fabrication et de la consommation. Une indexation rigide des prix des matières premières par rapport aux produits industriels constituerait évidemment l'entorse la plus directe aux forces du marché et serait par conséquent irréalisable, bien que par ailleurs l'idée d'un revenu paritaire se trouve dans notre propre législation agricole.
Pour en venir finalement à l'industrialisation des pays en voie de développement et au transfert des connaissances techniques, il y a lieu de relever que cette revendication, aussi justifiée qu'elle soit, sera réalisée plus efficacement par la sécurité juridique dont jouira l'investisseur étranger potentiel et par un accès aux marchés rendu plus facile pour les nouveaux produits des pays en voie de développement que par des expropriations ou des mesures de coercition étatiques.

La Suisse aura à présenter de façon convaincante son attitude foncièrement libérale au cours des négociations internationales à venir. Cela présuppose toutefois que nous soyons prêts à corriger les défauts du système de l'économie de marché et à tenir compte des exigences d'une meilleure division internationale du travail, comme nous l'avons d'ailleurs assez largement fait jusqu'à présent.

V. Orientation de la politique économique extérieure suisse

L'inventaire que je viens de dresser montre certainement sans équivoque l'orientation que notre politique économique extérieure doit prendre dans les circonstances actuelles et je voudrais en conclusion la résumer en trois points :

a) La sauvegarde et le renforcement de la compétitivité de l'économie extérieure suisse ainsi que la garantie de la liberté des échanges internationaux. Nos efforts doivent porter aussi bien sur le maintien et l'amélioration de la libéralisation du commerce mondial que sur le libre accès aux matières premières dont nous avons besoin. Nous soutenons la réforme des règles du commerce mondial telle qu'elle est envisagée dans les négociations du GATT, afin de raffermir la discipline et d'endiguer les mesures nationales arbitraires.

b) La politique d'accords bilatéraux qui a passé au second plan à l'époque de l'intégration et des arrangements internationaux, autrement dit du multilatéralisme, reprend une plus grande importance. Il nous faudra dans la mesure du possible et de façon croissante mettre notre potentiel d'importation et la capacité financière de notre marché des capitaux ainsi que la technologie dont nous disposons au profit de nos exportations de biens et services. Mais la politique commerciale doit avant tout soutenir les efforts de l'industrie privée visant à ouvrir de nouveaux marchés dans les pays dont l'économie est dirigée par

Bons hôtels et restaurants du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements ci-dessous et les recommander à vos amis

BONCOURT	HOTEL-RESTAURANT LA LOCOMOTIVE Salles pour sociétés - Confort	(L. Gatherat) **066 75 56 63**
COURTEMAICHE	RESTAURANT DE LA COURONNE (CHEZ L'CABRI) - Cuisine réputée - Salle pour banquets et sociétés - Cadre rustique	(Famille L. Maillard) **066 66 19 93**
DELÉMONT	AUBERGE DU CHASSEUR Spécialités de chasse et à la carte Restauration chaude à toute heure Salle pour fête de familles et sociétés	(Fam. Fleury-Cardezo) **066 22 13 79**
DELÉMONT	HOTEL LA BONNE AUBERGE Votre relais gastronomique au cœur de la vieille ville - Chambres tout confort Ouvert mars - décembre	(Famille W. Courto) **066 22 17 58**
DELÉMONT	HOTEL DU MIDI Cuisine soignée - Chambres avec eau courante - Salles bour banquets et sociétés	(Oscar Broggi) **066 22 17 77**
DEVELIER	HOTEL DU CERF Cuisine jurassienne Chambres, salles	(Famille L. Chappuis) **066 22 15 14**
MOUTIER	HOTEL DE LA COURONNE Spécialités italiennes et espagnoles	(Fam. Bianchi-Codina) **032 93 10 14**
MOUTIER	HOTEL DE LA GARE Salles pour sociétés - Confort	(Roger Giamberini) **032 93 10 31**
MOUTIER	HOTEL OASIS Chambres et restauration de 1re classe Salles pour banquets de 30 à 120 pers.	(Famille Tony Lœtscher) **032 93 41 61**

1740

MOUTIER	HOTEL SUISSE Rénové, grandes salles	(Famille M. Brioschi-Bassi) **032 93 10 37**
LA NEUVEVILLE	HOSTELLERIE J.-J. ROUSSEAU Relais gastronomique au bord du lac Mariage, salles pour banquets	(Jean Marty) **038 51 36 51**
PLAGNE	HOTEL DU CERF Cuisine soignée - Confort	(Mme N. Grosjean-Fischer) **032 58 17 37**
PORRENTRUY	HOTEL TERMINUS Hôtel de 80 lits avec douches - bains - lift Rest. français - Bar - Salle de conférence	(R. Rey) **066 66 33 71**
ROCHES	RESTAURANT LA CHARBONNIÈRE Restauration à toute heure Pizzeria - Rôtisserie au feu de bois	(M. et Mme Mario Buonomo) **032 93 25 88**
SAIGNELÉGIER	HOTEL BELLEVUE (Hugo Marini) **039 51 16 20** 100 lits, chambres (douche, W.-C.), Sauna, jardin d'enfants Locaux aménagés pour séminaires - Tennis Prix spéciaux en week-end pour skieurs de fond	
SAIGNELÉGIER	HOTEL DE LA GARE ET DU PARC Salles pour banquets et mariages Chambres tout confort, très tranquilles	(M. Jolidon-Geering) **039 51 11 21 / 22**
SAINT-IMIER	HOTEL DES XIII CANTONS Relais gastronomique du Jura	(C. et M. Zandonella) **039 41 25 46**
TAVANNES	HOTEL DE LA GARE (Famille A. Wolf-Béguelin) Salle pour sociétés, banquets et fêtes de famille - Chambres avec eau courante chaude et froide - Bain - Douche.	**032 91 23 14**
VENDLINCOURT	HOTEL DU LION-D'OR (Huguette et Jean-Marie Helg) Chambres confortables - Salles pour banquets - Cuisine campagnarde	**066 74 47 02**

1741

l'Etat. Il est clair que la signification de ces marchés n'égalera jamais, ne serait-ce qu'approximativement, nos débouchés traditionnels qui sont l'Europe, l'Amérique du Nord, le Japon et les pays en voie de développement. Cependant, en regardant les chiffres, on constate que nos échanges avec les pays de l'Est et les pays de l'OPEP situés au Moyen-Orient n'ont atteint, l'année passée, dans l'ensemble qu'à peine 10 % de nos exportations totales, tandis que la République fédérale vend actuellement 10 % au Moyen-Orient uniquement et l'Autriche 20 % dans les pays de l'Est. Ces exemples font penser qu'il y a certainement ici encore d'importantes possibilités d'expansion pour notre commerce extérieur, à condition que notre industrie d'exportation sache s'adapter aux nouvelles méthodes de commercialisation et à la livraison d'usines clefs en main.

c) Finalement, il s'agit de soutenir activement les efforts internationaux déployés en vue d'instaurer un nouvel équilibre de l'économie internationale. Il va de soi que pour des raisons de politique économique et de neutralité, nous adoptons une attitude coopérative en ce qui concerne l'amorce de la discussion avec les producteurs de pétrole et avec les pays en voie de développement. Ainsi que l'a exprimé le conseiller fédéral Brugger à Paris, nous sommes d'avis que le dialogue doit être conçu comme une discussion continue dans laquelle les différents points de vue se rapprochent progressivement et la compréhension des positions mutuelles s'améliore. Un procédé pragmatique tenant compte de l'état d'avancement de la préparation des questions de substance nous paraît dans ces conditions promettre plus de succès que l'organisation de conférences spectaculaires.

* * *

J'espère que ces quelques remarques vous auront montré que même si nos moyens d'action directs sont limités, on n'est pas en situation de perplexité générale quant à la route à suivre. C'est sans doute là que réside la différence essentielle entre les années trente et la période actuelle. Aujourd'hui, l'interaction des forces de l'économie mondiale est clairement visible. Face à la récession, les instances internationales aboutissent sensiblement au même diagnostic et les moyens d'action collective existent sur le plan institutionnel. La question qui se pose est de savoir si les circonstances politiques internes et externes permettront de les mettre en œuvre en temps utile et avec efficacité.